

Commission particulière
du débat public
RCEA

Madame la Présidente,

Au titre d'usager de la RCEA (le plus souvent entre Mâcon et Charolles) j'ai participé à la réunion publique qui s'est tenue le 5 novembre 2010 à Charnay les Mâcon. Et je souhaite vous faire connaître mon avis au sujet du projet de privatisation de la RCEA.

La situation actuelle qui fait de la RCEA une des routes les plus meurtrières de France et une route totalement inadaptée à la desserte du territoire ne peut plus durer. A l'horizon 2017, la mise à 2x2 voies, financée par l'Etat, doit être achevée. Elle répondra alors aux objectifs de sécurité et de gratuité pour tous.

Cette route doit être **gratuite** parce que :

- le pouvoir d'achat des citoyens touchés par le chômage, la précarité, les bas salaires et les hausses de toutes sortes connaît une baisse importante
- nombre de personnes l'utilisent pour aller au travail
- en 20 ans plus de 900 millions d' € provenant de nos impôts (Etat et collectivités locales) ont financé des travaux importants.

Je pense aussi que la solution d'une route publique est favorable à **l'emploi**. On sait qu'environ 120 personnes travaillent pour la RCEA. S'il y avait une concession routière, ces emplois seraient au mieux déplacés, au pire supprimés. Cela entraînerait des difficultés pour les salariés concernés et leurs familles.

Il est noté dans le dossier du maître d'ouvrage que « l'augmentation des vitesses de circulation induirait nécessairement une augmentation du bruit et des polluants ». Sans être spécialiste on peut affirmer que la solution d'une route publique à 2x2 voies avec une vitesse autorisée moindre préservera davantage l'environnement qu'une autoroute.

Selon moi les partisans de l'autoroute procèdent par affirmations qui n'emportent absolument pas ma conviction.

Ils disent par exemple que la mise en concession de la RCEA serait la solution radicale pour en finir avec **les nombreux accidents souvent mortels**. Mais les personnes qui ne pourront pas ou ne voudront pas payer emprunteront des itinéraires de substitution dont on connaît le profil très inadapté à une circulation importante, autre que touristique. Malheureusement le risque d'accidents se trouverait reporté sur ces routes départementales.

Ils disent aussi que c'est seul moyen **d'aller vite dans la réalisation** et annoncent fort imprudemment l'ouverture de l'autoroute pour 2017 ! Ils font mine d'ignorer les engagements successifs non respectés par l'Etat. Ils prétendent que la réalisation d'une route à 2 x 2 voies avec des finances de l'Etat prendrait plusieurs dizaines d'années. Je remarque au contraire qu'elle permettrait d'économiser 160 millions d'€ (coût des barrières de péage et des autres aménagements nécessaires dans le cas d'une concession). Elle empêcherait que l'Etat fasse un cadeau de 150 millions d'€ (montant estimé de la subvention d'équilibre) à une société d'autoroute et à ses actionnaires.

Pour moi la volonté politique est déterminante. A un problème dramatique qui concerne le pays, le gouvernement doit apporter une solution exceptionnelle. Il doit débloquer les 600 millions d'€ qui manquent pour mettre la RCEA, « liaison transversale d'intérêt européen et national » à 2 x 2 voies. Si c'est une somme importante, elle est relativement dérisoire par rapport aux 10,5 milliards que l'Etat a injecté en 2008 dans le Fonds Stratégique d'Investissement ou encore par rapport aux 2 000 milliards d'€ du Produit Intérieur Brut de notre pays.

Je voudrais enfin préciser que pour moi il est absolument indispensable de développer les transports en commun entre Moulins et Mâcon et entre Paray le Monial et Chalon sur Saône, de développer le fret ferroviaire par la mise en place rapide de la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération.

Noël Vouillon